

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 10 février 1906

No 26

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 401. — Les Quarante-Heures de la semaine, 401. — La croisade de Tempérance, 402. — Lettre pastorale et mandement de Mgr l'Archevêque de Québec, 402. — Chronique diocésaine, 408. — Bilan géographique pour l'année 1905, 410. — Bibliographie, 415.

Calendrier

— o —

11	DIM.	†v	Septuagésime. <i>Kyr.</i> du dim. I Vêp. du suiv., mém. du dim. et des SS. VII Fondateurs (II Vêp.)
12	Lundi	b	Apparition de la V. M. à Lourdes. <i>obl. maj.</i> (11).
13	Mardi	r	Prière de N.-S. J.-C., <i>obl. maj.</i>
14	Merc.	b	S. Ildefonse, évêque et confesseur. (23 janv.)
15	Jeudi	r	Les SS. XXVI Martyrs du Japon. (5)
16	Vend.	†v	De la férie.
17	Samd.	†b	De l'Immaculée Conception.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

12 février, Couvent des Franciscains, Québec. — 14, Hôtel-Dieu de Lévis. — 15, Couvent de Saint-Anselme. — 17, Couvent de Saint-Romuald.

La croisade de Tempérance

Nous avons été chargé par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec d'informer MM. les curés que les prédicateurs désignés pour prêcher, dans toutes les paroisses, le triduum solennel de la Société de Tempérance sont tous retenus jusqu'à Pâques. Inutile, par conséquent, d'en demander maintenant.

LETTRE PASTORALE

ET

MANDEMENT

DE

MONSIEUR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,
 AU SUJET DE L'ALCOOLISME ET DES MOYENS A PRENDRE POUR
 EN ARRÊTER LES PROGRÈS.

LOUIS NAZAIRE BÉGIN, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
 APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à
 tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en
 Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Il y a déjà plus d'un demi-siècle, des prêtres zélés, des hommes de Dieu, constatant avec un profond chagrin les désordres et les ruines causés par l'ivrognerie dans notre pays, se firent les apôtres de la Tempérance de la Croix. Encouragés, bénis par leur archevêque, ils se mirent à l'œuvre avec une

ardeur qui n'était égalée que par leur indomptable persévérance, ayant à cœur de remédier aux maux très graves que l'alcoolisme engendrait au milieu de nos populations. Sans se laisser arrêter par les fatigues d'un si pénible apostolat, non plus que par les obstacles que l'enfer ne manqua pas de leur susciter, on les vit aller de paroisse en paroisse, prêchant sans relâche, dénonçant l'ennemi, signalant les désastreuses conséquences du fléau, s'élevant avec éloquence et tonnait contre l'ivrognerie, inspirant à tous leurs auditeurs une horreur profonde pour ce vice dégradant, en même temps que le courage de renoncer à une habitude mauvaise, à une passion invétérée et toujours tyrannique.

On ne saurait assez redire et publier partout la bien immense que firent ces missionnaires de la Tempérance, ces hommes au cœur vraiment apostolique, tout dévoués au salut de leurs frères. Qui, parmi les anciens, ne se rappelle avec un indicible bonheur mêlé d'une affectueuse et reconnaissante admiration, la parole chaude et vibrante des Quartier, des Mailloux et autres, le tableau saisissant qu'ils faisaient du mari ivrogne, de sa pauvre femme et de ses petits enfants ! Leur mémoire est restée et sera toujours en bénédiction parmi nous. Le bien qu'ils ont fait dans les familles, dans les paroisses n'est connu que de Dieu seul et n'a eu qu'au ciel sa juste récompense. Mais qu'on se rappelle seulement nos populations se pressant au pied de la chaire de vérité, recueillant avec avidité et respect les éloquents instructions des missionnaires et, poussées par la grâce divine, jurant au Dieu du tabernacle d'être fidèles jusqu'à la mort aux saints engagements exigés dans la Société de Tempérance.

Quelle joie, quelle consolation pour l'âme des pasteurs et pour le Cœur si miséricordieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! La sobriété ramenait la paix dans les consciences, l'aisance et le bonheur dans les familles ; le dimanche était mieux sanctifié ; les faux plaisirs du monde faisaient place à d'honnêtes amusements ; les devoirs d'état étaient mieux remplis et nos concitoyens s'appliquaient à se montrer vrais catholiques dans la vie publique comme dans la vie privée : c'était une ère nouvelle qui s'ouvrait pour notre pays.

Malheureusement, cette vie chrétienne de nos populations, ces joies pures et sereines de la famille ont été, avec le temps et avec de plus amples ressources matérielles, notamment

altérées et compromises. Le démon de l'ivrognerie qui avait subi de si rudes défaites, n'a pas cessé de rôder au milieu du troupeau, cherchant à faire des victimes.

C'est avec chagrin que nous le constatons, Nos Très Chers Frères, l'alcoolisme, semblable à une maladie contagieuse, se propage et pénètre partout ; il étend ses ravages à toutes les classes de la société ; il va devenir, si nous n'y portons bientôt remède, un véritable fléau national. Les buvettes se multiplient soit à l'insu de la loi, soit sous le couvert de la légalité ; par un commerce croissant, par un colportage de plus en plus actif, le flot des liqueurs alcooliques envahit nos campagnes et y dépose, avec le germe de l'ivrognerie, la semence de tous les vices et de tous les malheurs.

C'est pour endiguer ce flot débordant que nous venons aujourd'hui élever la voix, signaler à nos diocésains les maux sans nombre dont l'alcoolisme est la source et proposer, en même temps, les moyens les plus efficaces de faire triompher parmi nous la cause sacrée du bien et de la tempérance chrétienne.

Nous ne nous attarderons pas à rappeler toutes les condamnations dont les divines Ecritures, sous la dictée de l'Esprit-Saint lui-même, ont frappé les buveurs : ces citations seraient trop longues. Qu'il nous suffise de reproduire ces paroles formidables du prophète Isaïe (viii, 22, 25) : « Malheur à vous qui êtes puissants à boire le vin et mettez votre force à remplir vos coupes de mélanges enivrants !... La fureur du Seigneur s'est allumée contre son peuple, et il a étendu sa main sur lui, et il l'a frappé, et les montagnes ont été ébranlées, et les cadavres ont été jetés comme de l'ordure au milieu des places publiques » ; et celles de l'apôtre saint Paul qui nous enseigne que « ni les fornicateurs... ni les adultères... ni les ivrognes... ne posséderont le royaume des cieux » (1 Cor. vi, 9-10). Le vice de l'ivrognerie provoque donc les malédictions et la colère du ciel.

Cette raison seule, Nos Très Chers Frères, devrait nous mettre en garde contre une passion si malheureuse et si fortement condamnée par Dieu lui-même. Mais bien d'autres motifs s'unissent aux oracles divins pour nous en détourner.

Il n'est pas besoin, sans doute, de subtiles considérations pour vous faire comprendre toutes les misères tant physiques que morales dont le buveur est le premier la victime.

L'alcool s'attaque au corps, à l'organisme humain dont il brise graduellement les ressorts, dont il décompose peu à peu les éléments si sagement adaptés par le Créateur aux diverses fonctions de la vie. De l'aveu des médecins les plus experts, il joue, dans l'abus et même dans l'usage modéré qu'on en fait, le rôle néfaste de poison. Son action pourra être plus ou moins lente, plus ou moins sensible, selon la qualité des spiritueux que l'on boit et la nature des tempéraments qui en subissent l'influence. Mais cette influence est certaine : l'empoisonnement et la dégénérescence en sont les suites à peu près inévitables.

Et comme il existe entre le corps et l'âme un lien étroit, une correspondance mutuelle, l'action dissolvante de l'alcool sur les principaux organes de la vie, en particulier sur le cœur et sur le cerveau, ne tarde pas à atteindre, au moins indirectement, les plus nobles facultés de l'âme. C'est un fait trop souvent, trop douloureusement constaté que les vapeurs alcooliques obscurcissent l'intelligence, dépriment la mentalité du buveur. Sa mémoire s'alourdit, son jugement se fausse, son esprit, comme matérialisé, rampe au niveau des intérêts les plus bas et des choses les plus grossières. « *L'homme, nous dit le Psalmiste, tandis qu'il était élevé en honneur, ne l'a point compris : il a été comparé aux bêtes qui n'ont aucune raison, et il leur est devenu semblable* » (Ps. XLVIII, 13).

Hélas ! que de beaux talents éteints dans leur germe, que de carrières brisées, que d'espérances anéanties par cette passion funeste de l'intempérance !

En même temps que l'intelligence du buveur baisse et s'efface, son cœur s'émousse, sa volonté s'affaiblit et finit par perdre toute énergie pour le bien. Sous le coup d'une impression vive, d'une puissante exhortation ou d'une inspiration soudaine de la grâce, elle essaiera parfois de se ressaisir, elle formera les plus belles, les plus généreuses résolutions, mais ce sera souvent pour glisser de nouveau dans l'ornière du vice et pour retomber bientôt sous le joug d'une habitude désormais triomphante.

Quand on ne sait plus vouloir, comment pourrait-on servir Dieu dans la générosité de la foi et la fidélité à ses devoirs ? Les splendeurs du culte, les cérémonies pieuses, les offices paroissiaux, n'ont plus rien qui émeuve l'âme d'un ivrogne

assujetti à ses sens et dominé par la tyrannie de la passion. Il s'éloigne de l'église où son cœur, maintenant blasé et endurci, goûtait les joies pures; il néglige le grand devoir de la prière et les autres pratiques chrétiennes, en particulier la réception des sacrements dont il se rend de plus en plus indigne, et que seuls pourtant, par l'action toute-puissante de Dieu, pourraient encore rompre la chaîne de son honteux esclavage.

Privé des secours de la religion, en proie à toutes les tentations du démon et à toutes les séductions du péché, l'ivrogne roule de faute en faute, d'abîme en abîme, et à moins d'un miracle éclatant de la miséricorde divine, il ne pourra échapper à une mort ignominieuse et au triste sort d'une damnation éternelle.

Ce tableau est sombre, Nos Très Chers Frères, mais manque-t-il de vérité! Et ne s'assombrit-il pas davantage, lorsque l'on considère tous les malheurs domestiques et sociaux dont l'alcoolisme est la cause?

Vous avez vous-mêmes connu de ces malheureuses victimes de l'intempérance qui abreuvent d'amertume et plongent dans la misère, dans la honte et le désespoir, leurs vieux parents, leurs femmes et leurs enfants; qui vont dépenser à l'auberge avec de mauvais amis le bien qui leur avait été légué ou qu'ils avaient acquis en des jours meilleurs; qui traînent dans la boue une existence avilie et déshonorée. Ces buveurs obstinés finissent par n'avoir ni cœur ni honneur. Sous l'effort de la passion, les liens de la famille se sont brisés, l'estime, l'amour, le dévouement, toutes ces choses saintes qui faisaient le bonheur des époux ont sombré dans le naufrage le plus lamentable.

Pour mieux connaître les désastres causés par l'abus des liqueurs enivrantes, allez visiter quelqu'une de ces familles où l'ivrognerie est entrée et règne en souveraine: interrogez ces femmes désolées dont la vie se passe dans la crainte, dans les larmes, dans les souffrances du plus cruel martyr; voyez ces pauvres enfants maltraités par leur père, dégradés par la contagion du vice et portant au front le stigmate flétrissant, la tare alcoolique qui les destine à la débauche, au crime, à la démence. Est-il sur terre un spectacle plus propre à étonner, à exciter la pitié? Ces victimes innocentes vous diront que leur état si misérable a eu son principe dans l'imprudence d'abord,

puis dans l'ivrognerie hautement affichée de celui qui, par nature, par affection, par inclination, devait leur donner, avec le pain matériel, l'exemple de l'attachement au devoir et de la pratique de la vertu. — Au lieu d'édifier par de tels exemples, l'ivrogne compromet, détruit et foule aux pieds l'honneur de sa femme et de ses enfants.

Si maintenant vous pénétrez dans les prisons et les pénitenciers, vous trouverez — d'après le témoignage des personnes les mieux renseignées — que l'abus des boissons alcooliques a été la cause principale des crimes et des délits perpétrés par au moins les trois quarts des malheureux prisonniers.

L'un des châtimens infligés dès ici-bas à l'alcoolisme, c'est qu'il empoisonne les sources de la vie et prépare, pour le malheur de la société, des générations d'êtres maladifs, rachitiques, déséquilibrés ou idiots. Les statistiques démontrent qu'un très grand nombre d'enfants, issus de parents alcooliques, meurent à la fleur de l'âge ou ne survivent que pour grossir la foule des infirmes et des miséreux. Elles démontrent encore, avec une triste éloquence, que nos asiles d'aliénés se peuplent, en partie, de ces fruits avortés d'une passion qui, en attaquant et entamant la racine même de l'arbre humain, flétrit et anéantit les floraisons les plus belles et les plus vigoureuses.

C'est ainsi, Nos Très Chers Frères, — il faut le dire et le redire bien haut — c'est ainsi qu'une race s'abâtardit et s'achemine vers la déchéance : c'est ainsi qu'un peuple se fait lui-même l'artisan aveugle et conscient de sa décadence et de sa ruine.

N'est-il pas temps de jeter le cri d'alarme, de répéter et de faire retentir à toutes les oreilles ces paroles de la Sagesse : *« L'ivrognerie produit la colère et l'emportement : elle est l'amertume de l'âme ; elle inspire l'audace, elle fait tomber l'insensé ; elle est la cause de grandes ruines »* (ECCL. XXXI, 33-40). — *« Ne vous laissez pas aller aux excès du vin, d'où naît la luxure »* (EPH. V. 18)? N'importe-t-il pas de secouer partout l'opinion endormie, de liguer tous les hommes sobres et honnêtes dans la lutte contre l'ivrognerie, de signaler aux imprudents, aux irréfléchis l'écueil sur lequel ils iront faire naufrage, de faire descendre, si c'est possible, dans l'âme des coupables des sentiments de foi et de repentir?

(A suivre.)

Chronique diocésaine

— Le 2 février a été un des grands jours de l'histoire du Bon-Pasteur de Québec. C'était la célébration du 50^e anniversaire de la profession religieuse des deux seules survivantes, parmi les fondatrices de l'Institut : les Rév. Mères M. de Saint-Vincent de Paul et M. de la Présentation.

S. G. Mgr l'Archevêque célébra à cette occasion la messe pontificale dans la jolie chapelle du Bon-Pasteur, en présence de S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, de NN. SS. Mathieu, Têtu et Gagnon, d'un clergé nombreux, et d'amis de l'Institut invités à cette fête de famille. Le R. P. Tamisier fit le sermon de circonstance, qui fut tout-à-fait digne de la solennité. La messe du Sacré-Cœur, de Gounod, et d'ailleurs toute la musique exécutée à cette messe et au salut du soir, fut rendue avec grande perfection.

Il convient de mentionner aussi la décoration, si pleine de délicatesse et de bon goût, de la chapelle et de toutes les autres parties du couvent.

Après le banquet du midi, après la visite des souvenirs des premiers temps de l'Institut, que l'on conserve en une sorte de musée pieux, les invités assistèrent à une réception littéraire et musicale donnée par les élèves de l'Académie du Bon-Pasteur en l'honneur des vénérables jubilaires. Que dire de cette belle séance, où tout était si remarquable, musique et littérature, et où le naturel de la diction était si frappant. L'émotion n'y manqua pas non plus, et il aurait fallu être doué d'une âme de glace pour rester les yeux secs, notamment lorsque chacune des vingt-six succursales de l'Institut s'en vint, par la voix d'une élève déléguée, exprimer aux Fondatrices des félicitations, des remerciements et des vœux.

Ajoutons, pour tout dire en un mot, que nous avons bien rarement assisté à une aussi belle fête religieuse.

— Ce même 2 février, Monseigneur présid^r, au Postulat des Sœurs Blanches, à une cérémonie dont nous parlerons bientôt avec détails.

— Dimanche dernier, Monseigneur l'Archevêque a présidé à un salut solennel, à la chapelle des RR. PP. Jésuites, où l'on célébrait la fête patronale des Congréganistes de la Sainte Vierge.

— Dans tout le diocèse, comme on sait, règne une sorte de pieuse émulation. Ici l'on bâtit une belle église, là on modernise un temple antique ; et puis, en telle paroisse, on installe un carillon nouveau ; ailleurs, on inaugure un orgue de grande

allure. Dimanche, c'était le tour, en ce dernier point, de la paroisse de Saint-Apollinaire (Lotbinière). Malgré son demi-siècle d'existence, cette paroisse ne connaissait encore que la musique vocale. Maintenant, ce n'est plus cela. Car, il y a huit jours, les voûtes étonnées du temple paroissial vibraient pour la première fois aux accords puissants et riches d'un orgue de la maison Casavant. Pour faire honneur au noble instrument, des chantres d'alentour étaient venus prêter main forte—si l'on peut dire ainsi — à ceux de Saint-Apollinaire, en cette fête de la bénédiction et de l'inauguration d'un organisme musical de cette sorte. Comme pour mettre le comble à une célébration si remarquable, l'orgue ne manqua pas, lundi matin, d'apporter son concours à la fête des noces d'or d'un couple vénérable qui venait, après cinquante années, renouveler ses promesses au pied du saint autel. — Tout cela, évidemment, à la grande joie de M. le curé C.-N. Pâquet !

— Cédant aux ordres les plus stricts de la Faculté, Mgr L.-A. Paquet a donné sa démission de directeur du Grand Séminaire et s'est éloigné vers un climat plus doux. Il a quitté Québec dimanche dernier pour Rome, où il séjournera jusqu'à l'été prochain. M. l'abbé Miville, supérieur du Collège de Sainte-Anne, est parti avec lui. Les distingués voyageurs se sont embarqués à New-York, mardi, pour Naples et Rome.

— M. l'abbé Guy, curé de Sainte-Hélène, a passé quelque temps à l'Hôtel-Dieu, pour y suivre un traitement médical qui lui a fait grand bien.

— M. l'abbé Côté, curé de Sainte-Croix, est à l'Hôtel-Dieu depuis ces dernières semaines, et voit son état de santé s'améliorer graduellement.

— On ne sait pas tout ce qu'on trouve parfois dans les tiroirs des vieilles armoires des greniers des vieilles sacristies de nos vieilles paroisses !

La dernière trouvaille, en ce genre, a été faite par M. l'abbé Arsenault, curé de Saint-Valier : six cahiers de feuilles d'or, des feuilles d'or comme on n'en voit plus aujourd'hui, où elles sont d'une épaisseur . . . à peu près nulle. Depuis combien de temps cet or dormait-il dans ce vieux tiroir ? Depuis un bon siècle au moins. Car ces livrets étaient enveloppés dans des feuilles de vélin, imprimées en caractères gothiques et en latin, détachées des *Documents parlementaires* d'Angleterre, datés de la

24^e année du règne de George III. Cette 24^e année, c'était l'année 1784.

Il ne faut pas croire que M. le curé de Saint-Valier a jeté dédaigneusement ces livrets de feuilles d'or. Au contraire, il les fait servir pour la dorure du maître autel de son église.

Que l'on ne néglige donc pas de jeter un coup d'œil dans les tiroirs des vieilles armoires des greniers etc.

— Mercredi soir, à l'Université, l'Académie Saint-Denys, du Petit Séminaire, a donné une séance solennelle. Comme nous sommes déjà « mis en pages », ce soir-là, c'est tout ce que nous pouvons en dire.

Bilan géographique de l'année 1905

(Suite.)

La province du Bengale, qui comptait 75 millions d'âmes, trop vaste pour l'administration d'un seul commissaire, a été divisée en deux pour former : à l'Ouest, la province du *Bengale* — le pays de l'indigo, — chef-lieu Calcutta ; à l'Est, celle d'*Assam* — le pays du thé, — chef-lieu Dacca.

On sait que déjà un *Congrès national indien*, établi sous lord Ripon, réunit annuellement un millier de députés des divers peuples soumis : Parsis, Brahmines, Mahrattes, Mahométans. Cette année, le prince et la princesse de Galles, faisant dans l'Inde un voyage triomphal, ont pré-idé un « durbar », à la suite duquel on a projeté d'accorder à cet immense empire un régime autonome avec Parlement, Constitution, ministère ; en outre, la résidence permanente à Calcutta d'un membre de la famille royale, comme représentant de la couronne britannique. Ce serait l'application du système de *self-government*, qui fait la gloire et la prospérité des colonies anglaises, mais qui aussi les prédispose à se détacher tôt ou tard de la mère-patrie, au gré de leurs intérêts particuliers.

PERSE. — Dans le royaume du shah, qui compte bon nombre de hauts fonctionnaires ou résidents belges, les Russes continuent à faire sentir leur influence par des tentatives d'établissement de voies ferrées dans le Nord, tandis que les Anglais font de même dans le Sud, où ils veulent conserver la prépondérance. A cette fin, d'accord avec l'émir du *Séistan* et le roi de Perse, une Commission anglaise vient de fixer par

de grosses bornes en pierre les frontières de la Perse et du Béloutchistan, le long du *fleuve Helmend* et du lac Hamoun, dont les eaux torrentielles ou temporaires changent souvent la direction ou l'étendue. Il a fallu trois ans et de grandes souffrances, causées par un climat excessivement rigoureux, pour mener ce travail à bonne fin.

ARABIE. — La guerre a sévi dans l'*Yémen*, dont les habitants s'étaient insurgés contre le sultan de Constantinople. Mais *Sana*, la capitale, a été reprise par les troupes turques, formées surtout d'Albanais. Il est remarquable qu'une partie de ces troupes soit venue de Bagdad, en traversant en diagonale les déserts arabiques par Haïl, dans le Nedjed, Médine et la Mecque, dans l'Hedjaz.

Le territoire anglais d'*Aden*, agrandi à l'Ouest vers la pointe de Cheik-Saïd (revendiquée autrefois par la France), s'étend à l'Est sur toute la côte de l'Hadramaut jusqu'en face des îles *Kurian-Murian*, qui sont anglaises; il confine donc au sultanat de Mascate, protégé des Anglais, maîtres également des îles Bahreïn, si riches en perles.

Un conflit s'était élevé entre la France et l'Angleterre au sujet de certains boutriers ou pêcheurs mascatais, qui, autrefois, pour échapper à la justice du sultan, hissaient le pavillon français. Cette coutume vient d'être abolie par jugement du tribunal d'arbitrage de La Haye, et le sultan de Mascate rentre dans la plénitude de ses droits.

Il en résulte que, sauf dans les territoires turcs ou persans, les côtes asiatiques de l'océan Indien sont *domaine britannique* depuis Aden jusqu'à Singapore, sur une étendue de plus de 15 000 kilomètres.

TURQUIE D'ASIE. — Le protectorat des Lieux Saints et des catholiques, qui constituait l'une des plus pures gloires de la France, est pris peu à peu par l'Italie, l'Allemagne et les autres Etats chrétiens, désireux d'assurer eux-mêmes la protection de leurs nationaux.

Plusieurs fois encore cette année se sont renouvelés les massacres des Arméniens par les Kurdes, plus ou moins de connivence avec les Turcs. Et l'Europe le tolère! Il est vrai que l'Allemagne couvre le sultan de son influence protectrice; elle continue, mais lentement, son chemin de fer, qui relie déjà

Constantinople à Adana, bientôt à Alep, avant d'aboutir à Bagdad et à Bassora.

CAUCASIE. — Comme partout dans l'empire russe, de graves insurrections, jointes à des grèves ouvrières, ont troublé toute la région du Caucase, où l'on a vu également des massacres d'Arméniens par les Tartares et les Circassiens. La ville de *Bakou* a été en grande partie incendiée et détruite par les grévistes. La plupart des exploitations de pétrole, les plus productives du monde, sont en ce moment ruinées. En Géorgie, il s'est produit un mouvement séparatiste très prononcé. Des scènes atroces se sont passées partout à Tiflis, à Batoum, à Koutaïs, et les autorités sont en ce moment impuissantes à rétablir l'ordre, le gouverneur général lui-même, le prince Louis-Napoléon, ayant été obligé de se retirer.

SIBÉRIE. — La Sibérie n'a vu cette année que les misères résultant de la guerre de Mandchourie: la grande artère vitale du pays, le *Transsibérien*, a été absorbée par le transport de 7 à 800 000 soldats avec leurs armements, bagages, matériel d'artillerie, cavalerie et tout ce qui constitue le ravitaillement d'une armée si considérable. Aussi la colonisation, l'exploitation du sol et des mines n'ont pu se continuer. Des révoltes militaires ont sévi à Tobolsk, à Tomsk, à Irkoutsk. La paix faite, le gouvernement, se défiant de la fidélité de certaines troupes précédemment révoltées, qui ont même saccagé Vladivostok et Kharbine, a tenté d'en retenir même par force une partie comme colons, en leur offrant des terres dans les régions orientales, encore désertes.

STATISTIQUE. — En somme, voici comment se répartissent actuellement en Asie les domaines politiques :

	KILOM. CARRÉS	HABITANTS
ASIE russe.....	17 000 000	25 000 000
— anglaise.....	5 700 000	315 000 000
— française.....	700 000	20 000 000
— portugaise.....	3 700	520 000
— turque.....	1 700 000	17 000 000
Empire chinois.....	11 000 000	400 000 000
Empire japonais.....	720 000	60 000 000
Perse.....	1 500 000	9 000 000
Siam et autres.....	3 700 000	8 500 000
ASIE.....	42 023 700	830 020 000

II. — AFRIQUE

MAROC. — La question marocaine, qui semblait si bien réglée par le traité anglo-français du 8 avril 1904, s'est rouverte par le fait de l'Allemagne, mécontente de n'avoir pas été consultée en cette affaire.

On se rappelle que par ce traité l'Angleterre accordait à la France, en compensation du renoncement de celle-ci en Egypte, une position prépondérante au Maroc, avec mission d'y rétablir l'ordre troublé par la guerre civile, d'y former un corps de police, d'y réorganiser les finances, etc., à la seule condition de respecter l'intégrité de l'empire et d'y maintenir la liberté du commerce pour toutes les nations.

Il semble qu'il n'y avait rien dans ces clauses qui pût nuire aux puissances non consultées, et déjà beaucoup d'entre elles, l'Espagne la première, s'y étaient ralliées, celle-ci par le traité de Madrid. Mais tel ne fut pas l'avis de l'Allemagne, qui se plaignit amèrement de ne pas avoir été prévenue, prétextant l'importance de son trafic au Maroc.

Le gouvernement allemand finit par protester, au nom même des droits du sultan, contre l'accord anglo-français, réclamant une conférence diplomatique des puissances intéressées, à l'effet d'étudier de nouveau la question. C'était faire injure aux deux parties contractantes; aussi la presse de France et d'Angleterre s'opposa-t-elle, dès l'abord, à l'idée de cette conférence, que rien ne justifiait et à laquelle le shérif lui-même s'opposait.

L'Allemagne insista, et M. de Tattenbach, chef de la mission allemande à Tanger, eut ordre de se rendre à Fez avec une lettre de l'empereur Guillaume II. Celui-ci, au cours de sa croisière annuelle dans la Méditerranée, après une visite au roi de Portugal, débarqua solennellement à Tanger, où il fut reçu par le frère du sultan.

D'autre part, pour contrebalancer l'effet de la manifestation allemande, l'ambassadeur anglais, M. Lowther, et le ministre français, M. Saint-René Taillandier, ont été reçus également en audience solennelle à Fez par le shérif, qui leur avait envoyé des escortes d'honneur pour le trajet de Tanger à sa capitale. Pendant plusieurs mois, il y eut des menaces sérieuses

d'une guerre entre la France, soutenue par l'Angleterre, et l'Allemagne, qui resta dans un isolement significatif.

Enfin, les deux gouvernements unis par l'« entente cordiale » acceptèrent la proposition de conférence, rédigée d'ailleurs dans des termes qui ne diffèrent guère de ceux du traité du 8 avril.

Pendant ce temps, l'anarchie ne cesse point au Maroc. D'un côté, le roghi ou prétendant Mohamed et le fameux agitateur Bou-Amama, « l'homme à la chèvre », continuent à donner de l'exercice aux partisans du maghzen, « le gouvernement des anciens » ; Bou-Amama, battu près d'Oudja, sur la frontière algérienne, s'est retiré dans le Sud du pays. D'un autre côté, des tribus insoumises ont capturé près de Tanger et de Ceuta des nationaux français, anglais et américains, en exigeant de fortes rançons pour leur délivrance. M. de Segonzac, voyageur français, fait prisonnier dans les montagnes de l'Atlas central, a pu être retrouvé et libéré. Tous ces incidents prouvent la nécessité d'une action supérieure qui mette fin à la barbarie musulmane régnant dans un pays qui, par sa proximité de l'Espagne et de l'Europe, devrait être depuis longtemps entré dans la voie de la civilisation, tout au moins de la tolérance envers les étrangers.

ALGÉRIE. — Si la ville de Tanger se glorifie de la visite de l'empereur d'Allemagne, la cité d'Alger peut être fière de la réception solennelle qu'elle a faite au roi et à la reine d'Angleterre.

D'autre part, voici, d'après le *Journal Officiel*, qu'on organise à nouveau les *territoires militaires dits du Sud de l'Algérie*, créés l'an dernier, et dont deux sont tout surpris de voir déjà leurs chefs-lieux changés avec leurs quartiers généraux. Tel est le territoire d'abord nommé d'*Ouargla*, qui devient celui de *Touggourt*, bourgade située plus au Nord, tandis que, par contraste, *Laghouat* fait place à *Ghardaïa*, située plus au Sud. Ce bouleversement si prompt n'est-il pas l'indice des tergiversations habituelles des autorités si peu stables ? De même, on réforme les troupes sahariennes, on crée et on supprime des districts de commandement militaire comme à plaisir, d'une façon particulièrement déconcertante pour ceux qui ont à étudier la géographie des colonies françaises.

Une entreprise plus louable est celle du prolongement du chemin de fer d'Aïn Sefra, au delà de Figuiq, jusqu'à *Igli*, sur l'oued Guir, ce qui permettra au général Liautey de surveiller plus efficacement les pillards de la région des Oasis et du Sud marocain, et d'amener plus promptement les tribus à la conciliation.

(A suivre.)

FF. ALEXIS-M. G.

◆◆◆

Bibliographie

—○—

— *300 Cantiques anciens et nouveaux*, à l'usage des maisons d'éducation, des communautés et des paroisses, recueillis par LOUIS BOUHIER, S. S., professeur au Collège de Montréal. Un vol. cartonné, \$ 1.00. (En vente : à Québec, chez Garneau ; à Montréal, chez Beauchemin ou au Collège de Montréal.) 1905

Voici un livre qui peut rendre de grands services aux directeurs du chant dans nos collèges, dans les communautés religieuses, et dans les paroisses. On y trouvera pour les messes basses, dans les réunions des congrégations pieuses, ou dans les exercices de retraite, les cantiques les plus appropriés à toutes les manifestations de la vie religieuse. Ce recueil renferme les bons, pieux cantiques auxquels nos oreilles sont habituées, qui sont pour nous pleins d'harmonie et de souvenirs, et aussi des cantiques nouveaux que l'auteur a soigneusement recherchés et choisis. M. Bouhier a écarté de ce répertoire ces strophes nouvelles et parfois un peu mièvres, ou trop sentimentales, que l'on rencontre dans quelques livres ou que l'on entend parfois au pied de certains autels. C'est un chant religieux plein de forte et saine piété que suggèrent les *300 Cantiques anciens et nouveaux*.

M. Bouhier est depuis dix ans directeur du chant au Collège de Montréal, et c'est donc sa longue et sage expérience qu'il met aujourd'hui au service de nos collèges, de nos communautés et de nos paroisses.

Tous les cantiques qu'il a réunis sont à l'unisson, ou à deux voix égales. Plusieurs de ces cantiques avaient été écrits, d'abord, à trois ou quatre parties ; ceux-là, M. Bouhier les a réduits à deux voix, afin qu'ils puissent être facilement exécutés par tous. La première partie peut être faite par les soprani et les ténors, la seconde par les alti et les basses. Tous les cantiques de ce nouveau recueil sont rythmés. Les syllabes fortes du vers correspondent aux temps forts de la musique.

Il a fallu pour arriver à ce résultat très désirable modifier parfois le vers, mais ceux qui préfèrent la musique à toutes les traditions cacophoniques, l'accord du vers avec la musique, sauront gré à M. Bouhier de ces légères retouches.

Une table analytique bien commode permet de trouver sans peine le cantique qui peut convenir aux différentes fêtes ou solennités que l'on célèbre.

Le recueil est divisé en quatre parties. La première contient les cantiques qui conviennent aux principales fêtes de l'année liturgique. La deuxième partie, intitulée *Vie chrétienne*, rassemble les cantiques qui se peuvent rapporter aux exercices variés, et aux vertus de la vie chrétienne. La troisième partie est remplie par les cantiques à la Sainte Eucharistie et au Sacré-Cœur, et la quatrième enfin par les cantiques composés en l'honneur de la Sainte Vierge, des anges et des saints. Une table alphabétique complète et termine le recueil.

M. Bouhier a publié, pour ceux qui trouveraient trop considérable et trop coûteux le recueil de *300 Cantiques*, une édition abrégée qui contient 150 cantiques et qui coûte soixante-cinq sous. Il publiera prochainement de nouvelles éditions qui seront enrichies d'accompagnement d'orgue ou d'harmonium.

Le recueil de 300 cantiques que nous avons sous la main se présente sous une solide couverture grise cartonnée. Les paroles et la notation musicale y sont bien imprimées. Pourquoi M. Bouhier a-t-il fait commencer le titre de ce livre par trois chiffres arabes : *300 Cantiques*. Notre œil et notre goût ne sont pas encore habitués à cette façon d'imaginer et d'écrire le nom d'un livre ; et c'est peut-être pour cela seulement qu'ils s'en étonnent. Le procédé est très pratique ; est-il bien artistique ?

Cela n'empêche pas, d'ailleurs, que M. l'abbé Bouhier nous ait donné un fort bon et très utile recueil de trois cents cantiques.

CAMILLE ROY, ptre.

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (8e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. Directeur, Mgr Le Monnier, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de janvier :

Quelques observations sur les expériences de la Villa Carmen (Mgr M. Le Monnier.) — Des modifications que subit la force nerveuse extériorisée relativement à l'état de santé des sujets (Dr P. Joire). — Une apparition (X). — Problèmes oniriques (X). — Mollie Fancher (Prof. C. Mouronnier). — Sir William Crookes (Mme Ch. Bright). — Ascétisme et mysticisme (fin) (Mgr Puyol). — Variétés. — Bibliographie.